

Aide recherchée – Parajuristes bénévoles

Programme des causes d'intérêt public

Justice Pro Bono offre des services juridiques gratuits à des citoyen(ne)s et à des OSBL qui ont une situation financière précaire. Si leur dossier est fondé en droit et qu'ils ne sont pas admissibles à l'aide juridique, nous tentons de les jumeler à des avocat(e)s bénévoles. Ce programme est une véritable bouée de sauvetage pour les justiciables n'ayant pas accès au programme d'aide juridique du gouvernement et n'étant pas en mesure de payer les services d'un(e) avocat(e).

L'étude de l'admissibilité des demandes reçues (provenant de partout au Québec et couvrant un large éventail de domaines de droit) est effectuée d'abord par une avocate à l'interne, et puis par notre comité d'approbation, composé d'une quinzaine de bénévoles, membres du Barreau du Québec, qui exercent dans des champs de pratique variés. Si la réponse du comité est positive, Justice Pro Bono transmet la demande à un(e) avocat(e) ou un cabinet inscrit à la banque d'heures de services juridiques gratuits.

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE AIDE

Nous recevons beaucoup de dossiers dans le cadre de ce programme et nous avons décidé, suite à une entente avec l'Association canadienne des parajuristes (CAP), d'impliquer leurs membres dans notre mission. Cette entente permet d'allier les valeurs de nos deux organismes, tout en ralliant le milieu juridique québécois autour de la question de l'accès à la justice.

Pour ce faire, **nous avons besoin de parajuristes bénévoles membres de CAP** pour nous aider à résumer les dossiers (faits, actes juridiques posés et à venir, etc). L'implication est de quelques heures par mois et se ferait à nos bureaux (Vieux-Montréal).

Si vous êtes intéressé(e) à contribuer à la cause de l'accès à la justice et souhaitez obtenir plus de détails, prière de contacter Me Chloé Beaudet-Centomo par courriel au cbcentomo@justiceprobono.ca ou par téléphone au (514) 904-1076 #606.

MERCI!